

Compte rendu CGT rencontre visioconférence  
syndicats/administration départementale 27.11.2020

Chèr(e)s collègues,

Nous avons donc repris le cycle de ce type d'échange, depuis le 20 Octobre.

La nouvelle période, qui vient de s'ouvrir, nous conduit désormais vers des étapes, que seule l'atteinte d'objectifs en matière de santé hospitalière, nous permettra de dépasser.

Le prochain point d'étape sera fixé au 15 Décembre, envisageant notamment les conditions de réunion pour Noël et les déplacements induits.

Si l'étau se déserre pour les commerces, nos libertés individuelles et collectives restent aujourd'hui encore fortement impactées.

La privation des relations sociales et familiales pèse toujours lourdement sur le moral de chacun. La restriction des libertés individuelles est une réalité moins supportable chaque jour. La cacophonie de la communication gouvernementale n'est pas un facteur de réassurance. Le questionnement voire l'inquiétude conduisent en partie nos vies.

Notre activité syndicale poursuit son chemin en cette période bien complexe, nous devons nous organiser pour maintenir un lien continu avec les agents. Nous continuons à faire remonter, auprès des responsables du Conseil Départemental, vos questions, vos difficultés dans l'exercice de vos missions avec le seul objectif de donner la priorité à la santé de chacun tout en maintenant un service public rendu à l'utilisateur.

La CGT est ainsi en contact régulier avec le DGS et les DGA.

## **Nous avons participé à une onzième visioconférence à laquelle assistaient:**

1/ Monsieur PATIER, Directeur Général des services

2/ 2 Directeurs Généraux adjoints: Monsieur CADORET (Solidarités) et Monsieur BONVILLAIN (ressources, moyens). Monsieur FELDNER (collèges, routes...) était absent et représenté par Monsieur VIROULLAUD.

3/ Monsieur CHIQUET, médecin service médecine préventive.

4/ Madame THORRAND, Directrice DRH et Madame TETTA, Directrice adjointe DRH

5/Madame ITSVART-AUGER (CFDT), Madame BLANCHET (CFE-CGC) et Philippe DECLERCK (CGT).

6/ Madame JARRIER, secrétaire CHSCT.

### **Début de la visioconférence à 15h:**

Monsieur PATIER introduit les débats et annonce que la visio est prévue pour une durée d'une heure.

#### **1/ Situation sanitaire dans la collectivité :**

Le Docteur CHIQUET indique , dans un premier temps, que 30 agents du CD41 ont été testés positifs.

332 sont actuellement déclarés vulnérables, ils se répartissent essentiellement dans les directions suivantes :

65 à la Direction insertion action sociale et territoriale (DIAST)

54 à la Direction des Routes

50 à la Direction de l'éducation (Collèges)

40 à la Direction autonomie et Maison départementale de la personne handicapée (DA-MDPH).

36 à la Direction Enfance Famille (DEF).

26 au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

23 chez les assistants familiaux.

Parmi ces 332 agents vulnérables, 14 d'entre eux sont actuellement en arrêt maladie.

Le Docteur Chiquet consacre une partie de son activité à contacter les agents vulnérables pour leur expliquer les conditions de leur retour sur site ou en télétravail.

**La CGT pose la question du nombre d'agents vulnérables de retour au travail soit en présentiel, soit en télétravail, suite à la mise en œuvre par le CD de la circulaire du 10 Novembre.**

302 agents vulnérables seraient à ce jour en nouveau en activité. Concernant le nombre d'agents en congés du fait de l'employeur, le chiffre oscille entre 14 et 2.. ?

**La CGT rappelle son opposition à la décision gouvernementale de remettre les agents vulnérables au travail alors qu'aucune mesure supplémentaire de protection n'a été apportée depuis le premier confinement. Le syndicat considère que la santé des agents est mise en danger.**

Le Docteur assure aux participants qu'il leur enverra, la semaine prochaine, des statistiques sur les agents vulnérables.

Il s'assure, lors des téléconsultations, que les consignes sanitaires sont bien respectées pour ces agents fragiles qui travaillent à nouveau en présentiel.

Lors de récentes visites de centres de la Direction des routes ; il a été amené à proposer des ajustements de fonctionnement, en lien avec les consignes sanitaires nécessaires, en perspective avec la procohaîne viabilité hivernale.

L'observation de la maladie lui fait observer des formes larvées de cette nouvelle infection, lesquelles durent dans le temps. Des troubles digestifs peuvent s'ajouter à ce tableau clinique.

Un problème dermatologique (Impétigo), hors agents du CD, a été observé consécutivement au port du masque .

### **Direction Générale adjointe aménagement du territoire (DGAAT) :**

**La CGT interroge le Docteur CHIQUET sur l'utilisation des masques en milieu humide et chaud par les agents des collèges lors de la plonge, sachant que ces personnels travaillent dans ces conditions l'un à côté de l'autre sans possibilité de respecter les distances réglementaires.**

Monsieur Chiquet explique que l'efficacité des masques est moins importante dans les conditions de chaleur et d'humidité, il y a donc lieu de changer plus régulièrement de masques. Il indique que le respect des règles de distanciation est à revoir dans cette situation.

**Il y a donc , dans ce cas, une situation qu'il faut regarder de plus près afin de s'assurer de la réelle protection de nos collègues, agents des collèges.**

**La CGT demande ainsi l'intervention du médecin et du service de médecine préventive pour trouver sur place des solutions à cette situation, qui inquiète notamment les agents vulnérables.**

Il est indiqué que dans certains collèges, le port du masques par les élèves, lors de leur passage devant la ligne de restauration, pose problème dans la mesure où cet équipement de protection n'est pas utilisé ainsi qu'il le faudrait. Un rappel devrait être fait.

Les collèges continuent de faire face à un fort absentéisme, 17 agents manquent actuellement. Des recrutements sont en cours.

**La CGT a souhaité faire un point sur l'absence de nombreux cuisiniers (7) et la situation tendue dans les cuisines de plusieurs collèges.**

Le DGS n'a pas répondu à cette question, nous attendons des informations de la DRH sur ce point.

**Direction Générale adjointe ressources et développement (DGARD) :**

Compte tenu des dernières annonces gouvernementales, les archives départementales ouvrent à nouveau à compter de Samedi 28 Novembre, sur tout le territoire nationale. Les archives départementales de Loir et Cher seront à nouveau ouvertes dès le lundi 30 Novembre matin.

**Direction Générale adjointe Les Solidarités :**

**La CGT pose la question de la remise à domicile des véhicules de service pour des agents amenés à utiliser un véhicule professionnel l'après-midi et le matin suivant.**

Monsieur CADORET est favorable à cette demande considérant qu'elle a déjà été mise en œuvre, quelques mois plus, tôt au sein de la DA-MDPH. Les modalités techniques de cette autorisation vont être vues avec les services.

**2/ Les instances paritaires :**

**La CGT réaffirme sa demande de tenue en présentiel des réunions des instances dès le début 2021, quitte à permettre un mixte avec de la visio pour des représentants souhaitant ne pas s'exposer.**

Le DGS a convenu de cette demande et souhaite un retour proche à un fonctionnement normal des instances.

### **3/ Télétravail :**

Le DGS informe que 575 postes sont actuellement en situation de télétravail au CD41. S'il y a cependant lieu de développer le télétravail, les agents ont toujours besoin d'un lien social.

Le niveau futur du télétravail ne restera pas celui en cours actuellement (120 télétravailleurs) mais n'atteindra toutefois pas celui atteint exceptionnellement aujourd'hui.

### **4/ Divers :**

**La CGT questionne la réouverture des cafétarias, sollicitée par des agents soucieux de retrouver une vie collective, ce dans le respect des consignes sanitaires.**

Le DGS répond qu'il laissera à chaque directeur sur le terrain le soin de répondre à cette question, la demande de la CGT ne fera pas l'objet d'une note généraliste signée de sa main.

Cette décision pourrait même se prendre au niveau des Directeurs adjoints (MDCS,...).

Monsieur CADORET n'est pas opposé à ces réouvertures, il souhaite cependant s'adjoindre l'aide et les conseils du service de prévention avant de statuer avec ses collaborateurs sur ce sujet.

A une question d'un autre intervenant concernant la durée d'immunité après avoir contracté la COVID, le docteur CHIQUET répond qu'il ne peut en l'état répondre de manière précise. Les connaissances actuelles ne le permettent pas.

Le DGS rappelle que la collectivité a acquis des tests, qui permettent de vérifier la présence d'anti-corps dans le sang. Si des agents souhaitent se faire tester, ils doivent alors se rapprocher du docteur CHIQUET.

**Le DGS met fin à la visioconférence à 16h, invoquant son droit à la déconnexion... Propos adressés, sans le dire explicitement, au syndicat CGT lequel est en désaccord profond avec le DGS sur une véritable mise en œuvre de ce nouveau droit dans notre collectivité.**

Fin de la visioconférence à 16H.

**Nous sommes actifs et disponibles durant cette période, vous pouvez nous téléphoner au **06 22 79 97 74** ou nous envoyer un mail à [cgt@departement41.fr](mailto:cgt@departement41.fr)**

**En attendant prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrière et limitez les contacts.**

**À bientôt**

**Ph.DECLERCK**

**Secrétaire CGT**